

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT AUVENT

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril.

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Auvent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

Date de convocation : 01 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15.

Présents : 11

Procurations : 3

M. Alan DUVAL donne pouvoir à M. Bruno GRANCOING

M. Thomas REVET donne pouvoir à M. Alain DURIS

M. Yoann RUFFEL donne pouvoir à Mme Aurélie GAUMER

Présents : M. Bruno GRANCOING, Maire ; M. Alain DURIS, Mme Sylvie GERMOND, Mme Annie DUCOURTIEUX, M. Daniel DESBORDES, Adjoints.

Mme Sandrine COULON, Mme Jessica GATTE, Mme Muriel HARTWICH, Mme Aurélie GAUMER, M. Thomas PEYRAUD, M. Éric BOULESTEIX, Conseillers Municipaux.

Excusés : 3

Secrétaire de séance : Mme Sandrine COULON

OBJET : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la délibération n°18/2020 du 30 juin 2020 portant sur les délégations consenties au Maire ;

Vu le Compte Financier unique 2024 de la commune ;

Considérant qu'il y'a lieu de procéder au vote du budget primitif de la Mairie de Saint-Auvent pour l'exercice 2025 ;

Considérant l'équilibre parfait des dépenses et recettes d'investissement du budget principal ;

Considérant que le compte prévisionnel du budget principal fonctionnement fait apparaître un solde positif, avec des recettes excédents les dépenses, permettant ainsi une gestion financière saine ;

Considérant l'équilibre parfait entre des dépenses et les recettes investissement et fonctionnement du budget assainissement ;

Considérant que le budget primitif principal sera voté sur les bases de la nomenclature M57. Le vote aura lieu en nature et par chapitre avec un taux de fongibilité des crédits à 7.50 % en fonctionnement et investissement ;

Considérant que le budget primitif assainissement sera voté sur les bases de la nomenclature M49A ;

Le Maire, Bruno GRANCOING, soumet à l'examen du Conseil Municipal les Budgets Primitifs 2025 appuyés de tous documents budgétaires propres à justifier les propositions.

BUDGET PRINCIPAL

Section fonctionnement	Proposition	Voté
Dépenses	1 274 842.73	1 274 842.73
Recettes	1 686 049.67	1 686 049.67
Section investissement	Proposition	Voté
Dépenses	960 415.65	960 415.65
Recettes	960 415.65	960 415.65

Après délibération, le budget principal primitif 2025 est adopté à l'unanimité

BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT

Section fonctionnement	Proposition	Voté
Dépenses	72 400.81	72 400.81
Recettes	72 400.81	72 400.81
Section investissement	Proposition	Voté
Dépenses	87 014.10	87 014.10
Recettes	87 014.10	87 014.10

Après délibération, le budget annexe (assainissement) primitif 2025 est adopté à l'unanimité

Fait à Saint-Auvent le 08 avril 2025

Le Maire,

Bruno GRANCOING

Certifié exécutoire compte tenu de la
Transmission en Sous-Préfecture le : 09 avril 2025
Publication le : 09 avril 2025

